



■ Avis de marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Creil, correspondant : M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, place François Mitterrand, B.P. 76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-00, télécopieur : 03-44-29-50-02

Adresse internet : <http://www.creil.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : travaux d'entretien des toitures dans divers bâtiments communaux.

Type de marché de travaux : exécution

CPV - Objet principal : 45261920.

Mots descripteurs : Couverture, Etanchéité, Gouttières, Zinguerie

Lieu d'exécution : divers bâtiments communaux du territoire de la Ville de Creil, 60100 Creil.

Code NUTS : FRE22

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre. - Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord cadre : 1 an(s)

Valeur maximum estimée (H.T.) : 120 000 euros.

Caractéristiques principales : le présent marché a pour objet la réalisation de travaux d'entretien des toitures des bâtiments communaux (couverture - zinguerie - étanchéité) sur la base d'un accord cadre à bons de commande.

L'Ensemble des prestations concernées est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un seuil maximum annuel de 120 000 euros (H.T.). Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Nombre de reconductions éventuelles : entre 1 et 3.

Refus des variantes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : art. 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Modalités de paiement : le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : celles fixées dans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1. prix des prestations au vu des devis quantitatifs estimatifs : 40 %;
- 2. valeur technique de l'offre au vu des éléments transmis par le candidat : 60 %;
- 2.1 moyens humains et matériels au vu de la note transmise par le candidat : 20 %;
- 2.2 mémoire technique expliquant la méthode d'intervention : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 12 mars 2019, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19TVX01.

Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur achat public à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_krKXu4E2fM&v=1&selected=0 ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "vie municipale - marchés publics").

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_krKXu4E2fM&v=1&selected=0.

De plus, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 février 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Creil – Correspondant : service des marchés publics, courriel : maryline.albert@mairie-creil.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_krKXu4E2fM&v=1&selected=0

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier - cs 81114 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr , télécopieur : 03-22-33-61-71 adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Service du greffe du tribunal administratif désigné ci-dessus.